

Solicitation No. - N° de l'invitation
23-222499
Client Ref. No. - N° de réf. du client
23-222499

Add. No. - N° de l'addenda.
001
File No. - N° du dossier
23-222499

Buyer ID - Id de l'acheteur
Assane Ndiaye

ADDENDA No. 001
SOLICITATION No. 23-222499

RETURN BID TO/ RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

[receptionsoumission-
bidsreceiving.spp@international.gc.ca](mailto:receptionsoumission-bidsreceiving.spp@international.gc.ca)

**Department of Foreign Affairs, Trade and
Development (DFATD)**
**Ministère des Affaires étrangères, Commerce et
Développement (MAECD)**

Request for a Standing Offer (RFSO)
Demande d'offres à commandes (DOC)

Offer to:

Department of Foreign Affairs, Trade and Development
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of
Canada, in accordance with the terms and conditions set out
herein, referred to herein or attached here to, the goods,
services, and construction listed herein and on any attached
sheets at the price(s) set out therefore.

Offre à:

Ministère des Affaires Étrangères, Commerce et
Développement
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux
appendices ci-jointes, les biens, services et construction
énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix
indiqué(s).

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Foreign Affairs, Trade and Development Canada
200 Promenade du Portage,
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
200 Promenade du Portage,
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Title-Sujet: Services de révision	
Solicitation No. — N° de l'invitation 23-222499	Date: Novembre 16, 2022
Solicitation Closes — L'invitation prend fin	Time Zone —Fuseau horaire
At /à: 2 :00 PM	EST (Eastern Standard Time) / HNE (heure normale de l'Est)
On / le Décembre 16, 2022	
F.O.B. — F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other — Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to — Addresser les questions à: Assane Ndiaye assane.ndiaye@international.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 613- 791-7185	
Destination of Goods and or Services/ Destination – des biens et ou services : Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD) / Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAECD)	
Vendor/Firm Name and Address — Nom du Vendeur et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No de téléphone:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) — Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Name, Title	
Signature	Date

Addenda n° 001

L'addenda no. 001 est émis pour ce qui suit :

A. Les questions suivantes ont été reçues et le MAECD répond comme suit :

Question 1 :

Est-ce possible de postuler pour une de ces positions de réviseurs reliées au numéro de sollicitations 23-222499. Les documents joints à cet appel d'offre laissent croire que seules les entreprises sont aptes à postuler.

Réponse 1 :

Comme spécifié a la clause 02 – Numéro d'entreprise – approvisionnement des Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels (Document [2006](#) (2022-03-29)) :

Les fournisseurs doivent détenir un numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) avant l'attribution d'une offre à commande. Les fournisseurs peuvent demander un NEA en direct à [Données d'inscription des fournisseurs](#).

Question 2 :

Le critère obligatoire M3 stipule :

Pour respecter le critère, l'offrant doit fournir, avant la date de clôture des offres, des descriptions de projets auxquels le réviseur proposé a travaillé qui démontrent l'expérience exigée ci-dessus. Il doit fournir pour chaque projet :

- a. le nom du client à qui les services ont été offerts;
- b. le nom et le courriel d'une personne-ressource pour chaque client qui peut confirmer les renseignements fournis par l'offrant;
- c. la période au cours de laquelle les services ont été fournis (du mois et année au mois et année).

Étant donné que la plupart des projets de révision sont généralement réalisés en quelques heures, démontrer 60 mois d'expérience pourrait nécessiter la liste de centaines, voire de milliers, de projets. Le MAECD s'attend-il à ce que les offrants énumèrent un grand nombre de projets (avec les coordonnées et les dates de chacun d'entre eux) ? Une telle liste pourrait facilement couvrir 10 pages ou plus.

Réponse 2 :

Le MAECD exige la démonstration de l'expérience par la description de projets sur lesquels le réviseur proposé a travaillé. Comme indiqué dans le critère, la durée de l'expérience requise doit être démontrée par la période pendant laquelle les services de révision ont été fournis (de mois et année en mois et année). Cela signifie que pour tout projet proposé, l'offrant doit indiquer la période entière pendant laquelle le réviseur a travaillé pour le client (ou l'employeur). Par exemple, le projet n° 1 a été réalisé dans le cadre de la prestation de services au client ABC pendant la période allant de mars 2020 à septembre 2020 (7 mois).

Pour répondre au critère, les périodes cumulées de prestation de services doivent être d'au moins 60 mois et le nombre total de mots révisés pour tous les projets combinés doit être d'au moins 500 000. Le MAECD n'exige pas une liste complète des projets sur lesquels un réviseur proposé a travaillé. L'offrant déterminera le nombre nécessaire de projets à inclure dans son offre pour démontrer cette exigence.

Question 3 :

Le critère obligatoire M7 stipule :

Pour respecter le critère, l'offrant doit fournir, avant la date de clôture des offres, 2 descriptions de projets auxquels le réviseur proposé a travaillé qui démontrent que la ressource a révisé 800 mots dans un délai d'une heure.

Comment un offrant peut-il démontrer le délai de révision d'un produit particulier ? La parole de l'offrant est-elle suffisante ?

Réponse 3 :

Le MAECD exige la démonstration de l'expérience requise par la description de projets sur lesquels le réviseur proposé a travaillé. La validation des informations fournies se fera par une vérification des références avec les coordonnées du client. Les projets proposés qui échouent à la vérification des références seront disqualifiés.

Question 4 :

Le critère coté R5 stipule :

Pour tout autre outil équivalent, l'offrant doit soumettre par courriel une demande d'acceptation d'équivalence 10 jours avant la fin de la date de clôture des offres. Une réponse sera fournie par voie d'addenda.

Le MAECD accepterait-il ce qui suit comme outil équivalent pour l'Agrément professionnel en révision ou en traduction :

- Backdraft, certification en rédaction et édition professionnelle obtenue en suivant avec succès la formation offerte par la firme [Stiff Sentences](#).

Réponse 4 :

Le MAECD n'accepte pas la certification proposée comme équivalent à un agrément professionnel pour le critère C5. La certification proposée par l'offrant est délivrée par un établissement d'enseignement et confirme que cette formation a été suivie. Les agréments professionnels mentionnés au critère C5 sont émis par des associations professionnelles indépendantes ; ils certifient que le titulaire a obtenu un agrément et qu'il respecte des critères objectifs en matière de compétences professionnelles, tels que définis par ces associations.

Question 5 :

Le critère coté R5 stipule :

Pour tout autre outil équivalent, l'offrant doit soumettre par courriel une demande d'acceptation d'équivalence 10 jours avant la fin de la date de clôture des offres. Une réponse sera fournie par voie d'addenda.

Le MAECD accepterait-il ce qui suit comme outil équivalent pour l'Agrément professionnel en révision ou en traduction :

- La certification du programme d'édition de Toronto Metropolitan University axée sur les cours d'édition.

Réponse 5 :

Le MAECD n'accepte pas la certification proposée comme équivalent à un agrément professionnel pour le critère C5. La certification proposée par l'offrant est délivrée par un établissement d'enseignement et confirme que cette formation a été suivie. Les agréments professionnels mentionnés au critère C5 sont émis par des associations professionnelles indépendantes ; ils certifient que le titulaire a obtenu un agrément et qu'il respecte des critères objectifs en matière de compétences professionnelles, tels que définis par ces associations.

*****Tous les autres termes et conditions de la demande de propositions restent inchangés*****